

Le passé antérieur

Cours de conjugaison

Les emplois du passé antérieur

Le passé antérieur est le temps composé qui correspond au passé simple : il s'emploie presque toujours dans un récit dont les actions principales sont au passé simple.

- **Antériorité immédiate** : dans une subordonnée de temps introduite par *quand, lorsque, dès que, aussitôt que, sitôt que, après que*, il marque une action terminée juste avant celle de la principale. *Dès qu'il eut fermé la porte, le vent se leva.*
- **Avec « à peine... que »** : l'action au passé antérieur vient tout juste de s'achever quand la suivante se produit. *À peine fut-elle sortie que l'orage éclata.* Quand à peine ouvre la phrase, le pronom sujet se place après l'auxiliaire.
- **Action vite accomplie** : dans une proposition indépendante, avec un complément comme *bientôt, vite, en un instant, en peu de temps*, il insiste sur la rapidité avec laquelle l'action a été menée à son terme. *En un instant, il eut vidé son assiette.*

Définition

Le passé antérieur est un **temps composé** du mode indicatif. Il est formé de l'auxiliaire *avoir* ou *être* conjugué au **passé simple**, suivi du **participe passé** du verbe. Il présente l'action comme accomplie (aspect accompli) par rapport à une autre action au passé simple.

Exemple

*Lorsque le cavalier **eut franchi** le pont, les gardes **relevèrent** la herse.* Le passage du pont est terminé (passé antérieur) avant que les gardes relèvent la herse (passé simple).

La formation du passé antérieur

Un verbe au passé antérieur compte deux éléments : l'auxiliaire au passé simple, qui porte la marque de la personne, et le participe passé, qui porte le sens du verbe. L'auxiliaire est le même qu'au passé composé : *il a fini* donne *il eut fini* ; *il est parti* donne *il fut parti*.

Personne	avoir au passé simple	être au passé simple
1re pers. du singulier	j' eus	je fus
2e pers. du singulier	tu eus	tu fus
3e pers. du singulier	il eut	il fut
1re pers. du pluriel	nous eûmes	nous fûmes
2e pers. du pluriel	vous eûtes	vous fûtes
3e pers. du pluriel	ils eurent	ils furent

La terminaison du participe passé dépend du groupe du verbe :

Groupe du verbe	Terminaison du participe passé	Exemples au passé antérieur
-----------------	--------------------------------	-----------------------------

1er groupe (-er)	-é	il eut chanté, elle fut arrivée
2e groupe (-ir, -issons)	-i	il eut fini, ils eurent grandi
3e groupe	-i, -u, -is, -it, -t	il eut dormi, il eut vu, il eut pris, il eut écrit, il eut ouvert

Règle

Passé antérieur = auxiliaire *avoir* ou *être* au **passé simple** + **participe passé**. Avec *être*, le participe passé s'accorde avec le sujet : *elles furent parties*. Avec *avoir*, il ne s'accorde jamais avec le sujet, seulement avec un complément d'objet direct placé avant le verbe : *la lettre qu'il eut écrite*.

Se conjuguent avec *être* : *aller, venir, arriver, partir, entrer, sortir, monter, descendre, naître, mourir, rester, tomber, retourner, devenir, revenir* (quand ils n'ont pas de complément d'objet direct), ainsi que tous les verbes pronominaux : *dès qu'il se fut assis*.

Les verbes modèles au passé antérieur

Les tableaux suivants donnent les six verbes indispensables et deux verbes irréguliers très fréquents. Les formes avec *être* sont écrites au masculin, la marque du féminin et du pluriel étant indiquée entre parenthèses.

Personne	chanter (1er groupe)	finir (2e groupe)	être	avoir
1re pers. du singulier	j' eus chanté	j' eus fini	j' eus été	j' eus eu
2e pers. du singulier	tu eus chanté	tu eus fini	tu eus été	tu eus eu
3e pers. du singulier	il eut chanté	il eut fini	il eut été	il eut eu
1re pers. du pluriel	nous eûmes chanté	nous eûmes fini	nous eûmes été	nous eûmes eu
2e pers. du pluriel	vous eûtes chanté	vous eûtes fini	vous eûtes été	vous eûtes eu
3e pers. du pluriel	ils eurent chanté	ils eurent fini	ils eurent été	ils eurent eu

Personne	aller	faire	venir	prendre
1re pers. du singulier	je fus allé(e)	j' eus fait	je fus venu(e)	j' eus pris
2e pers. du singulier	tu fus allé(e)	tu eus fait	tu fus venu(e)	tu eus pris
3e pers. du singulier	il fut allé	il eut fait	il fut venu	il eut pris
1re pers. du pluriel	nous fûmes allé(e)s	nous eûmes fait	nous fûmes venu(e)s	nous eûmes pris
2e pers. du pluriel	vous fûtes allé(e)(s)	vous eûtes fait	vous fûtes venu(e)(s)	vous eûtes pris

3e pers. du pluriel	ils furent allés	ils eurent fait	ils furent venus	ils eurent pris
----------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------	------------------------

Pages complètes de ces verbes : chanter, finir, être, avoir, aller, faire, venir et prendre. Se conjuguent comme *venir* : *devenir, revenir, parvenir* (avec *être*). Se conjuguent comme *prendre* : *apprendre, comprendre, surprendre* (avec *avoir*).

Repères pour ne pas se tromper

Méthode

1. Vérifier que le récit est au passé simple et que l'action est achevée juste avant une autre.
2. Choisir l'auxiliaire comme au passé composé : *il est arrivé* → *être* ; *il a mangé* → *avoir*.
3. Conjuguer l'auxiliaire au passé simple : *eus, eus, eut, eûmes, eûtes, eurent* ou *fus, fus, fut, fûmes, fûtes, furent*.
4. Écrire le participe passé et, avec *être*, l'accorder avec le sujet.

Passé antérieur ou plus-que-parfait ?

Les deux temps expriment une action antérieure à une autre action passée. Le plus-que-parfait (*il avait fini*) accompagne surtout l'imparfait et peut marquer une habitude ou une antériorité lointaine. Le passé antérieur (*il eut fini*) accompagne le passé simple et marque une antériorité immédiate, pour une action unique. Comparer : *Quand il avait fini ses devoirs, il sortait jouer.* (chaque jour) et *Quand il eut fini ses devoirs, il sortit jouer.* (une seule fois).

Les erreurs fréquentes au passé antérieur

Attention

- *Il eut fini* (passé antérieur, sans accent) ne se confond pas avec *qu'il eût fini* (plus-que-parfait du subjonctif, avec un accent circonflexe). Au passé antérieur, la 3e personne du singulier ne prend jamais d'accent : *il eut, il fut*.
- L'accent circonflexe est obligatoire aux deux premières personnes du pluriel : *nous eûmes, vous eûtes, nous fûmes, vous fûtes*.
- Avec *être*, le participe s'accorde : *Dès qu'elles furent arrivées* ; avec *avoir*, pas d'accord avec le sujet : *Dès qu'elles eurent mangé*.
- La lettre muette du participe passé se retrouve en le mettant au féminin : *prise* → *il eut pris, faite* → *il eut fait, mise* → *il eut mis*.
- *Il fut puni* n'est pas un passé antérieur : c'est le passé simple d'un verbe à la voix passive (*punir* se conjugue avec *avoir* à la voix active). En revanche, *il fut arrivé* est bien le passé antérieur d'*arriver*.

À retenir

- Le passé antérieur = auxiliaire au passé simple + participe passé.
- Il exprime une action achevée juste avant une autre action au passé simple, surtout après *quand, lorsque, dès que, aussitôt que, à peine... que*.
- Avoir : *j'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent* ; être : *je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent*.

- Avec être, le participe passé s'accorde avec le sujet.

Pour aller plus loin

Pour s'entraîner : exercices sur le passé antérieur puis QCM sur le passé antérieur. Les temps voisins : le passé simple, le plus-que-parfait et le futur antérieur. Les mêmes notions par niveau : futur antérieur et passé antérieur en 5e, le passé simple de tous les verbes, le plus-que-parfait au CM2 et le participe passé avec être et avoir.